

Directeur de la rédaction... OSCAR McDONNELL Secrétaire... P. A. J. VOYER Rédacteur en chef... FLAVIEN MOPPEY

BUREAU : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Judi 7 Aout 1890

AVIS

NOUS PRIONS TOUTES LES PERSONNES QUI ONT DEMANDE DERNIEREMENT VOTRE PLACEMENT SUR NOS LISTES D'ABONNÉS, DE VOULOIR BIEN PATIENTER PENDANT QUELQUE TEMPS. NOUS FACILITONS DE TOUTES MANIÈRES AU PLUS TOT, IL NOUS EST PRÉSENTÉMENT IMPOSSIBLE D'EXÉCUTER SUR LE CHAMP NOTRE JOURNAL À TOUTS CEUX QUI LE DEMANDENT. NOUS NE POURRONS LE FAIRE QU'À MESURE QUE NOUS RETRANÇERONS DES NOMS DE NOTRE LISTE D'ABONNÉS. POUR LE MOMENT NOS FACILITES DE TRAVAIL NE NOUS PERMETTENT PAS D'ACCELERER NOTRE CIRCULATION. NOUS ESPÉRONS POUVOIR SOUS PEU NOUS PROCURER UNE NOUVELLE PRESSE.

BOHOS DU JOUR

La traite des esclaves est abolie dans le Zanzibar. Balfour va remplacer Smith comme leader ministériel aux Communes anglaises. L'archevêque d'Halifax va donner un dîner en l'honneur du prince George de Galles. Le Japon qui ne construit des chemins de fer que depuis 1870 en a déjà 1100 milles. On dit que le lieutenant gouverneur Angers sera fait Chevalier Grand-Croix de St Grégoire. Quand l'empereur allemand ira en Russie il y aura revêtu à laquelle prendront part 100 000 hommes. La cité de Toronto a sur les bras un procès pour un montant de \$254,000.00. Cause: contrats et extras. Le Haussard officiellement revêtu est terminé. Il comprend deux volumes de 1,240 pages, soit 4,960 colonnes. Une fille d'Halifax qui avait la charmante habitude de fumer la pipe vient de brûler vivie après s'être endormie en fumant. Le Dr Spitzka le célèbre expert, dit que l'exécution de Kemmler est un fiasco et que c'en est fini des exécutions à l'électrique. Des Belges réunis en congrès réclament le rétablissement de la langue française comme langue officielle et administrative en Belgique. Il est fort à désirer que l'association qui va travailler à faire abolir l'exemption de taxe municipale dont jouissent certains propriétaires. Hier les Irlandais de Toronto célébraient la fête d'O'Connell par une procession quand les orangistes les attaquent à coup de pierres et de bâton. Bismarck va fonder un musée où seront réunis les objets qui lui ont été donnés par les souverains, les villes, etc. Plus de 300 caisses sont déjà arrivées. On dit que la guerre civile va de nouveau éclater aux îles Samoa. 1890 sera marquée par les petites guerres et les petites révolutions dans les petits pays. Un certain allemand dit que le temps est venu de faire de l'Alsace-Lorraine un pays neutre et qui ne conserverait avec l'Empire que l'union douanière. Ce serait un moyen ingénieux et honorable de supprimer la source des difficultés entre la France et l'Allemagne. Qui peut prédire ou abstraire une polémique? Après avoir échangé des coups de plume sur le dos de la France, les rédacteurs de la Patrie et de la Minerve en sont arrivés, par un biais inattendu, à discuter sur l'infirmité du pape. La Patrie d'hier contient des détails piquants. Dans un banquet M. Constant, ministre de l'intérieur, en France, s'prononce un discours dans lequel il a félicité les républicains de leur union. La République, à-t-il dit, est assez forte pour être conciliatrice. Le jour approche où les ennemis de la République auront des généraux, mais plus de soldats. M. Drumont, l'auteur de La France Juive, ne se rendra pas au congrès antisémite de Berlin. Ce n'est pas qu'il se soit pris à moins haïr les Juifs; c'est qu'il déteste encore plus les Prussiens. Ce détraqué voudrait deux choses:—La première serait de signer à blanc les Juifs et de ne leur laisser ni son ni maille. La seconde serait de les obliger à porter une marque distinctive qui les fit reconnaître au premier abord. Un journal américain publie une curieuse statistique qui a été dressée, dit-on, avec le plus grand soin, sur les diverses religions aux Etats-Unis et le développement que chacune d'elles a pris pendant l'année écoulée. Le résultat de cette statistique qu'il y a actuellement aux Etats-Unis 151,261 églises de divers cultes, 103,300 ministres, et 22,000,000 de fidèles pratiquants. Pendant l'année écoulée, le nombre des églises s'est augmenté de 8,500, celui des ministres de 4,900, et celui des fidèles de 1,000,000. Le même journal dit que, de toutes les religions aux Etats-Unis, la religion catholique est la plus importante. Elle compte 7,500 églises, 8,200 prêtres et 8,377,000 fidèles, dont 4,676,000 pratiquants. Vient ensuite les méthodistes, avec 4,980,000 fidèles; les baptistes, avec 4,292,000 fidèles; les presbytériens avec 1,229,000; les luthériens, avec 1,086,000; les "congrégationalistes", avec 491,000; les "épiscopaux", avec 480,000; les "unitariens", avec 450,000.

LA JUDENHETZE

On appelle autrefois Judenhetze toute persécution contre les Juifs, qui devenait générale, comme épidémique. Tout nous porte à croire qu'une nouvelle Judenhetze vient d'éclater. Lissons d'abord la dépêche suivante adressée par un correspondant spécial au Herald de New-York: "On fait courir à Vienne le bruit que l'empereur Alexandre serait sur le point de signer un ukase d'après lequel les Juifs seraient chassés de Russie. Le gouvernement considérerait cette mesure comme le seul moyen de mettre fin aux dissensions et aux haines de race qui sont surtout alimentées par les transactions d'affaires entre les Juifs qui ont l'argent et les classes pauvres qui en ont besoin. Les Israélites sont en Russie au nombre d'environ quatre millions, et il est peu probable qu'on les chasse en masse. A Vienne, on assure que le Rothschild de Paris ont demandé au gouvernement français d'user de son influence sur la Russie pour empêcher ce mesure. Les Juifs sont, au surplus, de plus en plus métrés en Russie. Les préfets d'Odesse et de Mohileff ont annoncé que tous les Juifs qui se convertiraient, seraient condamnés par les préfets et non par les tribunaux ordinaires. En vertu de cet ordre, plusieurs Juifs provinciaux de Mohileff ont été publiquement battus de verges. Il y a douze ans pareille rage antisémite s'empara d'une partie de l'Europe. La haineuse intolérance atteignit le paroxysme. Meurtres, pillages, déportations, tout sembla permis. Dépourvue de tout subterfuge la cause de cet élan persécution n'était que la jalousie des persécutés qui ne pouvaient pardonner aux Juifs d'être plus actifs, plus industriels et par tant plus riches qu'eux. Le fanatisme joua également son rôle accoutumé. En Allemagne, il y avait des raisons politiques. L'état pauvre et obligé d'emprunter chez les Juifs de Berlin ne pouvait leur pardonner. Après avoir reçu leurs millions ou voulant les chasser. Façon de se débarrasser d'un créancier plus brutale qu'ingénieuse. Feu l'empereur Frédéric fut un rude antisémite. En Angleterre, le peuple qui devait à la race juive Beaconsfield ne voulait pas prendre l'ait et cause contre elle. Il y eut de même grande guerre à coup de brochures et d'articles de journaux. Goldwin Smith écrivait alors qu'un Juif ne pouvait pas être un patriote, mais il trouva chaussure à son pied dans la personne du Rabbi Adler. En France il y eut controverse, rien de plus. Aux Etats-Unis le mouvement antisémite ne poussa pas de racines. Cette guerre recommence de nos jours. Le livre de Drumont a été le signal. Peut-on arriver à une solution pratique? Evidemment non. Il ne sort rien de bon et de durable des persécutions. Les Juifs doivent comme le reste des hommes bénéficier du droit commun. S'ils commettent des iniquités—qui ne sont pas 7—qu'ils soient punis, mais pourquoi en faire l'objet d'une haine aveugle et générale. Aucune race n'est assez parfaite pour avoir droit de jeter la pierre aux Juifs et de leur reprocher ce qui compose le dossier de tous. Le mouvement anti-sémite dirigé comme l'est, est une honte pour le Bième siècle, ère de tolérance et de liberté. Aussi remarquons que ce mouvement n'a eu de chances que dans les pays où l'ignorance et le fanatisme religieux régnaient en maîtres.

Depeches du Soir

LA SUPERSTITION. — PARIS, 7 août.—La population a défilé un chemin de fer croyant qu'il était cause des inondations. AUTRE MUTILITÉ. — LONDRES, 7 août.—Un détachement de l'Artillerie Royale a refusé de parader. Les hommes ont coupé les harnais des chevaux. Ils ont été emprisonnés. EMPEREUR HUMANITAIRE. — BERLIN, 7 août.—Par ordre de l'empereur Guillaume, tous les enfants des ouvriers des manufactures du gouvernement, qui sont faibles ou malades, seront envoyés, un jour au nord de la mer aux frais du gouvernement. INSTRUCTION OBLIGATOIRE. — BOSTON, 7 août.—La législature du Massachusetts, à sa dernière session, a décidé que la loi des écoles serait amendée de telle façon que les enfants devront à l'avenir assister à l'école au moins 30 semaines chaque année au lieu de 20. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de sa liberté. Cette loi entrera en vigueur le 1 septembre prochain. UN ENFANT VOLÉ A QUEBEC. — CHICAGO, 7 août.—Un journal d'ici contenait, avant hier, l'annonce suivante: "Personnel.—Si ceci tombe sous les yeux de Mme Claude Hector Rozaire, née Victoria de Ste-Albaize, fille de la duchesse de Ste-Albaize, de Normandie, elle saura que son fils, volé à Québec, en 1864, est vivant; on vient de lui faire l'histoire de sa vie, et il est en possession de